



Municipalité de Sauge  
Haut du Village 8  
2536 Plagne

## **Assemblée municipale**

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

**jeudi 15 juin 2023 à 20 heures**  
au Centre communal de Plagne

### Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2022
2. Discuter et voter un crédit d'engagement de CHF 110'000.00 pour l'installation de containers semi-enterrés
3. Discuter et approuver les comptes 2022
4. Prendre connaissance du correctif concernant l'arrêté de compte de la réfection du chemin des Oeuchettes
5. Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1 est déposé au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Il figure également sur le site internet. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

*Le Conseil municipal*

Plagne, le 1<sup>er</sup> mai 2023